

Procès-Verbal

Conseil d'établissement de l'École de l'Épervière

Mercredi le 13 mars 2024 à 18h30

Classe de madame Mélanie (402)

Représentants (parents)

X Jolyane St-Pierre, représentante au comité parents	X Hugo Girard
Jessica Ruminski	X Geneviève Caron-Crofton, substitut au comité de parents
X Caroline Moreau	Patrick Dumais

Parents substitués

X Stéphanie Mathieu	Sophie Bayard
X Marie-Ève Demers-Olivier	Marie-France Fortin

Membres du personnel

X Marianne Rioux, directrice	X Audrey Lamontagne, enseignante
X Marie-Claude Roy, enseignante	Geneviève Bourque, enseignante
X Isabelle Têtu, Responsable en service de garde	
X Laurie Champagne Martineau, psychoéducatrice	

1. Accueil et vérification du quorum

Madame Jolyane St pierre souhaite la bienvenue aux membres. Elle confirme qu'il y a quorum à 18 h 30 et la séance du conseil d'établissement débute.

23-24-46 2. Adoption du projet d'ordre du jour

Madame Jolyane St-Pierre fait la lecture de l'ordre du jour.

II EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Roy et **APPUYÉE** par Madame Audrey Lamontagne d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité

3. Adoption et suivi du procès-verbal du 18 janvier 2024

Une brève lecture est faite aux membres.

Madame Jolyane St-Pierre mentionne d'écrire un résumé de ce qu'il se passe au comité de parents dans les prochains procès-verbaux.

Les procès-verbaux sont également disponibles sur le site du CSSDN.

Il est PROPOSÉ par madame Laurie Champagne Martineau et **APPUYÉ** par monsieur Hugo Girard d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité

4. Informations de la direction

a) Projet éducatif

Madame Marianne Rioux présente le projet éducatif aux membres, voir annexe jointe.

Madame Marianne Rioux a rencontré l'équipe du projet et ajouté quelques ajustements : hausse de l'immigration dans notre secteur, statistiques des taux de réussite en français, lecture, bien-être à l'école, moyens mise en place par l'école.

Le projet éducatif est rendu à la direction générale pour relecture.

La prochaine étape sera son approbation par le conseil d'établissement.

b) Agrandissement de l'école – cour d'école

Madame Marianne Rioux a des bonnes nouvelles à nous communiquer.

Les soumissionnaires sont venus estimés les coûts reliés au projet d'agrandissement accompagné du chargé de projets du CSSDN. Actuellement, nous recevons des appels des constructeurs afin de bien cerner les besoins futurs.

La date butoir pour le dépôt des soumissions est le 22 mars 2024.

En mai 2024, on pourra nous dire si nous avons un dépassement de coût ou pas pour l'agrandissement de l'école.

De plus, le centre de services scolaires n'autorise pas le prêt du pavillon boréal pour le camp de jour cet été.

Concernant la cour d'école, 5 projets sont acceptés chaque année. L'année dernières, 20 demandes ont été déposées. L'école de l'Épervière n'a pas été retenue.

Il faut continuer à déposer notre projet chaque année jusqu'à son acceptation.

Vendredi prochain, madame Marianne Rioux rencontre madame Marie-Claude Lemieux avec les responsables d'école et monsieur Jérémie Prémont.

Madame Jolyane St-Pierre ajoute que le club les Lions sont en train de faire une démarche et qu'il y aura peut-être une grosse possibilité de financement.

c) État de la situation RH

Madame Marianne Rioux informe les membres du conseil que la situation des ressources humaines est un peu plus stabilisée même si elle demeure encore fragile.

Nous avons maintenant une TES à temps plein au pavillon des Prés.

Le service de garde a un effectif de – 3 actuellement.

Madame Suzanne Lemay est revenue.

Nous avons encore 2 arrêts de travail à durée indéterminée au niveau des enseignants et 2 concernant les TES.

d) États financiers – programme hockey

Madame Marianne Rioux expose l'état financier du programme hockey des mini-Guépards.

Nous avons un déficit de 3305,95 cette année (année courante).

e) Campagne de financement – mise à jour

Madame Marianne Rioux mentionne que 20 boîtes de chocolats ont été vendus. Madame Jolyane St-Pierre ajoute que l'école de Beaurivage en vend également à la même période que notre école.

Madame Jolyane St-Pierre indique que concernant le spectacle d'humour, les billets sont imprimés, l'affiche est prête, on peut l'envoyer à imprimer. Pour le permis de vente d'alcool, nous sommes en démarche avec les Lions.

Madame Jolyane St-Pierre ajoute que pour rentrer dans nos frais fixes, il faut vendre 180 billets.

Monsieur Hugo Girad mentionne que mettre une affiche dans le journal du village serait bénéfique ainsi que de demander le partage en grand nombre sur la page Facebook de l'école.

Madame Isabelle Têtu mentionne que de faire un moitié-moitié serait profitable.

Madame Jolyane St-Pierre ajoute qu'un tirage est prévu.

i) Planification 24-25

Madame Marianne Rioux souhaiterait rencontrer le comité de financement avant la prochaine rentrée scolaire. Elle aimerait que madame Angélique Latouche soit présente à cette rencontre. Madame Marianne Rioux aimerait qu'un planning des activités de financement soit fait sur l'année, afin d'éviter les campagnes qui se chevauchent et de mieux planifier qui fait quoi et à quel moment lors des différentes campagnes.

Madame Jolyane St-Pierre ajoute une suggestion de financement du comité : un tournoi de hockey sur la patinoire Philippe Boucher et ce, pour l'année scolaire 2024-2025 (suggestion de M. Patrick Dumais, absent de la rencontre du 13 mars 2024).

f) Éclipse

Madame Marianne Rioux informe le conseil que vendredi prochain, dans l'info de la semaine, un formulaire sera destiné au personnel afin de savoir le nombre de volontaires à rester jusqu'à 16h30. En effet, le CSSDN a décidé de garder les enfants dans les écoles jusqu'à 16h30.

Madame Marianne Rioux ajoute qu'il reste à vérifier le transport scolaire avec les élèves du primaire de 5^e et 6^e année qui sont à Beaurivage et fréquentent habituellement notre service de garde.

Madame Marianne Rioux mentionne que des lunettes ont été commandées. Une demande sera aussi faite aux pompiers afin de nous aider pour la circulation à partir de 16h30.

g) Activité des Remparts

Madame Jolyane St-Pierre indique avoir vendu 6 billets de plus, 3 adultes et 3 enfants.

Madame Marianne Rioux ajoute que c'était une très belle activité avec la chorale présente également.

h) Loi 23 (séance du CÉ)

Madame Marianne Rioux informe qu'à partir de l'année prochaine, nous pourrions faire quelques séances en virtuelles par exemple les jours de mauvais temps. La directrice devra cependant être présente à l'école en cas de parents souhaitant assister au conseil.

5. Points pour adoption

23-24-48

a) Financement – Classique hivernale

Madame Jolyane St-Pierre mentionne que la vente des chocolats chauds, cafés et muffins a rapporté la somme de 284\$ au profit des mini-Guépards.

Nous avons également reçu un chèque de 100\$ du Dek hockey.

Il est PROPOSÉ par madame Audrey Lamontagne et **APPUYÉE** par madame Marie-Eve Demers d'adopter le financement reçu au profit des mini-Guépards.

ADOPTÉ à l'unanimité

23-24-49

b) Tirage billets des Capitales (en collaboration avec les Lions)

Madame Jolyane St-Pierre mentionne que le tirage se ferait la dernière semaine avant la fin des classes.

Le club Lions de St-Agapit va prendre le permis pour vendre des tirages, 3 billets pour 5,00\$.

Il est PROPOSÉ par madame Genevieve Caron-Crofton et **APPUYÉ** par Madame Caroline Moreau d'effectuer un tirage en partenariat avec le club Lions de St Agapit pour les billets des Capitales.

ADOPTÉ à l'unanimité

6. Points pour approbation

23-24-50

a- Sorties scolaires et activités complémentaires

Madame Marianne Rioux indique qu'il reste un budget pour les 4^e année. Une activité de yoseikan budo a été planifié.

Il est PROPOSÉ par monsieur Hugo Girard et **APPUYÉE** par madame Stéphanie Mathieu d'adopter l'activité de yoseikan budo pour les élèves de 4^e année.

ADOPTÉ à l'unanimité

7. Rapport du comité de parents

Madame Jolyane St-Pierre fait un bref compte-rendu du dernier comité de parents :

- Temps d'écran : des parents ont soulevé que dans certaines écoles, le temps d'écran est trop important (écran tactile, chromebook...), le CSSDN recueillera les données concernant l'utilisation du temps d'écran dans les écoles.

Madame Isabelle Têtu mentionne qu'au service de garde, un midi par semaine d'écran est autorisé seulement. Les Ipad sont utilisés un jour sur 8 au pavillon Boréal et un jour par semaine au pavillon des Prés.

- Plan trienal : à quoi sont destinés les différents établissements des services scolaires
- Poste ouvert au conseil, le district 2, un membre a démissionné, personne ne s'est présenté donc c'est maintenant ouvert à tout le district
- Présentation de « j'ai rendez-vous dans ma cabane » : une entreprise qui parle de méditation, comment vivre le moment présent... pour diminuer l'anxiété
- Comment promouvoir le rôle des parents au comité

Afin de donner les informations du comité de parents, les procès-verbaux du comité de trouvent ici : [PV comité de parents](#)

23-24-51 8. Courriers et informations diverses

a) L'école a reçu une demande de monsieur Kevin Pichette (cf courrier joint)

Madame Marianne Rioux informe le conseil d'établissement que monsieur Kevin Pichette s'est beaucoup investi dans la chorale de l'école, il s'est beaucoup impliqué cette année dans la campagne de financement des Remparts. Nous avons ainsi obtenu 1218\$ de profit de plus grâce à la chorale.

Au début de l'année scolaire 2023-2024, une résolution a eu lieu portant sur la destination des fonds recueillis par cette activité de financement. Il avait été convenu de répartir la somme de la façon suivante : Mini-Guépards et réaménagement de la cour d'école. De ce fait, les membres du conseil d'établissement doivent prendre la décision à savoir s'il y aura une modification de la précédente résolution.

Suite aux délibérations, un vote à main levée a lieu et tous les membres du conseil d'établissement votent en faveur de la modification de la résolution.

Il est PROPOSÉ par madame Caroline Moreau et **APPUYÉE** par madame Stéphanie Mathieu la demande d'achat de matériel de musique d'un montant de 682\$ de monsieur Kevin Pichette.

ADOPTÉ à l'unanimité

9. Coups de cœur

Monsieur Hugo Girard a un coup de cœur pour la chorale.

Madame Audrey Lamontagne ajoute un coup de cœur pour le camp de rattrapage de la relâche, les élèves ont appréciés.

Madame Marianne Rioux remercie madame Andrée Pelletier, madame Anne Sophie Germain et monsieur Bruno Montminy d'avoir levé la main pour le camp de rattrapage.

Madame Jolyane St-Pierre mentionne un coup de cœur pour les activités du service de garde pendant la semaine de la relâche.

Madame Isabelle Têtu ajoute également un coup de cœur pour la semaine de la relâche, le service de garde a eu une belle semaine avec les élèves.

Madame Marianne Rioux mentionne un coup de cœur pour la partie de hockey bottines des enseignants contre les élèves de 4^e année.

Madame Marianne Rioux ajoute un dernier coup de cœur pour les hivernades qui ont eu lieu avant la relâche.

10. Période de questions

Aucune question.

23-24-52

11. Varia

Madame Marianne Rioux informe le conseil d'établissement qu'il reste 5200\$ dans le fond 5 destiné à l'aide aux parents. Plusieurs suggestions de la part des membres : conférence aux parents, aide aux devoirs pour les élèves ciblés par l'équipe-école et achat de jeux éducatifs pour favoriser les échanges familiaux et travailler les fonctions exécutives.

Il est PROPOSÉ par madame Marie-Claude Roy et **APPUYÉE** par madame Audrey Lamontagne d'acheter un jeu éducatif par famille aux élèves de l'école et ce, au plus bas soumissionnaire.

ADOPTÉ à l'unanimité

23-24-53

12. Critères de sélection de la direction

Madame Marianne Rioux explique le fonctionnement et présente la lettre du CSSDN avec les différents objectifs et critères.

Il y a un changement cette année. La présidente du conseil d'établissement transmet les critères privilégiés par les membres à la directrice de l'école qui les transmet ensuite à la direction générale.

Les membres échangent ensemble.

Il est PROPOSÉ par madame Geneviève Caron-Crofton et **APPUYÉE** par madame Marie-Eve Demers d'adopter les critères de sélection tels que discutés entre les membres du conseil.

ADOPTÉ à l'unanimité

23-24-54

13. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par madame Caroline Moreau et **APPUYÉE** par madame Marie-Eve Demers de lever l'assemblée à 20h24.

ADOPTÉ à l'unanimité

Jolyane St-Pierre, présidente

Handwritten signature of Jolyane St-Pierre in cursive script.

Marianne Rioux, directrice

Handwritten signature of Marianne Rioux in cursive script.